

Commune de Longeville-en-Barrois

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

DATE REFERENCE 13 JUILLET 2017

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Municipal
de Longeville-en-Barrois
en date du
approuvant le projet de transformation
du POS en Plan Local d'Urbanisme

Signature de Mme Le Maire
(avec cachet mairie)



SOMMAIRE

p. 2

A. PLANS DES RÉSEAUX COMMUNAUX.....	p. 3
1. Plan d’approvisionnement en eau potable.....	p. 4
2. Plan des réseaux d’eaux usées.....	p. 6
3. Plan des réseaux ERdF.....	p. 8
B. PROTECTION INCENDIE.....	p. 9
C. SERVITUDES D’UTILITÉ PUBLIQUE.....	p.10/19
D. PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION.....	p.20/21
➤ Présentation Ornain aval	
➤ Règlement	
➤ Zonage	
E. ZAC DE LA GRANDE TERRE.....	p.22
➤ Dossier de création	
➤ Dossier de réalisation	
➤ Dossier de concertation	

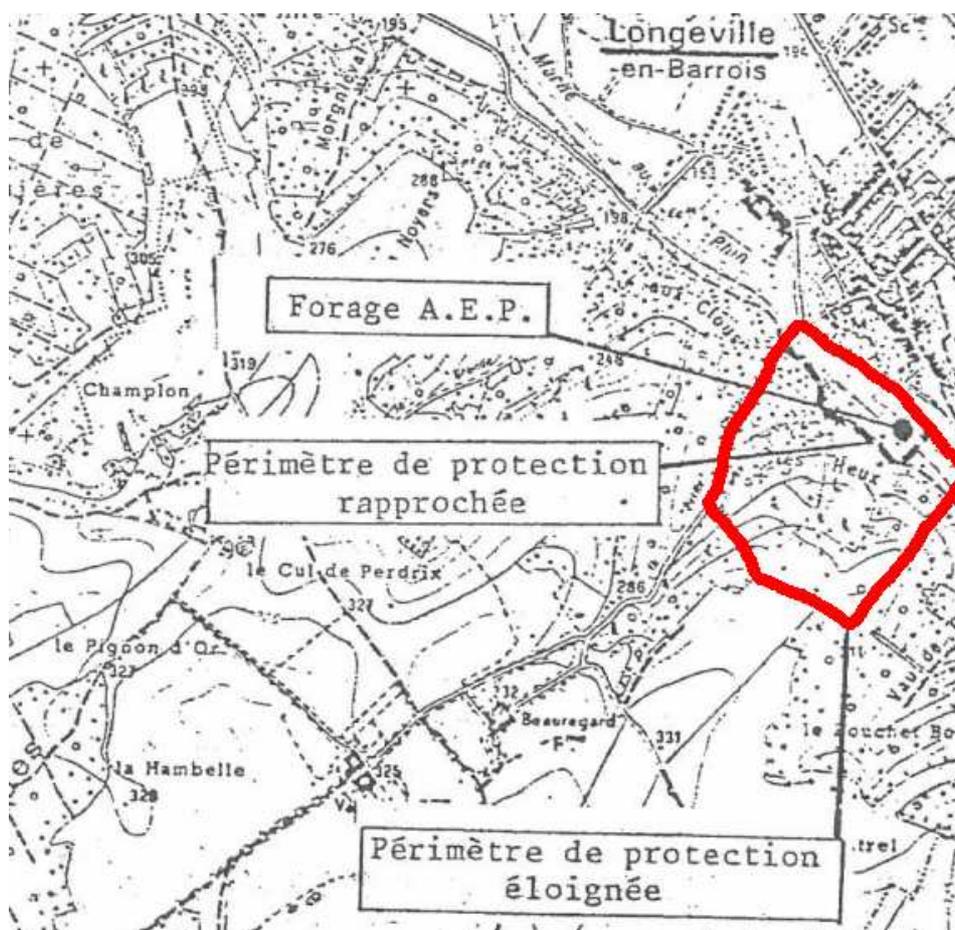
A. PLANS DES RÉSEAUX COMMUNAUX

1. Plan d'approvisionnement en eau potable

Les données de consommation en eau potable sur la commune de LONGEVILLE-EN-BARROIS montrent une consommation relativement stable pour un nombre d'abonnés entre 593 et 603 selon les périodes entre 2008 et 2012.

Le gestionnaire du réseau d'eau potable est la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse, qui s'occupe de la gestion, la création et l'entretien du réseau.

La commune de LONGEVILLE-EN-BARROIS est alimentée en eau potable par l'unité de distribution de Longeville (Forage LA CAVE). Le dispositif est doté d'un réservoir de deux fois 75m³ soit 150m³ situé Chemin Rural dit des Clicots et actuellement en capacité suffisante.



Plan de situation du forage «La Cave»

La distribution est assurée à la fois de manière gravitaire (sur l'ensemble du village) et par le biais d'un supprimeur (fermes extérieures au village).

Il existe à ce jour deux déclarations d'utilité publiques dont les arrêtés préfectoraux sont disponibles en mairie.

Ces deux arrêtés concernent les forages de LA CAVE et celui de ROCHA. Quant à la pression disponible sur le réseau, elle est de 2 à 4 bars selon la localisation.

**Commune de
LONGEVILLE-EN-BARROIS**

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DE CAPTAGES

Données : Agence Régionale de Santé (ARS) /
Délégation Territoriale de la MEUSE - DECEMBRE 2012

Echelle : 1:90 000



CAPTAGE AVEC DUP (source, puits, forage...)
(DUP : Déclaration d'Utilité Publique)

Péri-mètre de protection rapprochée

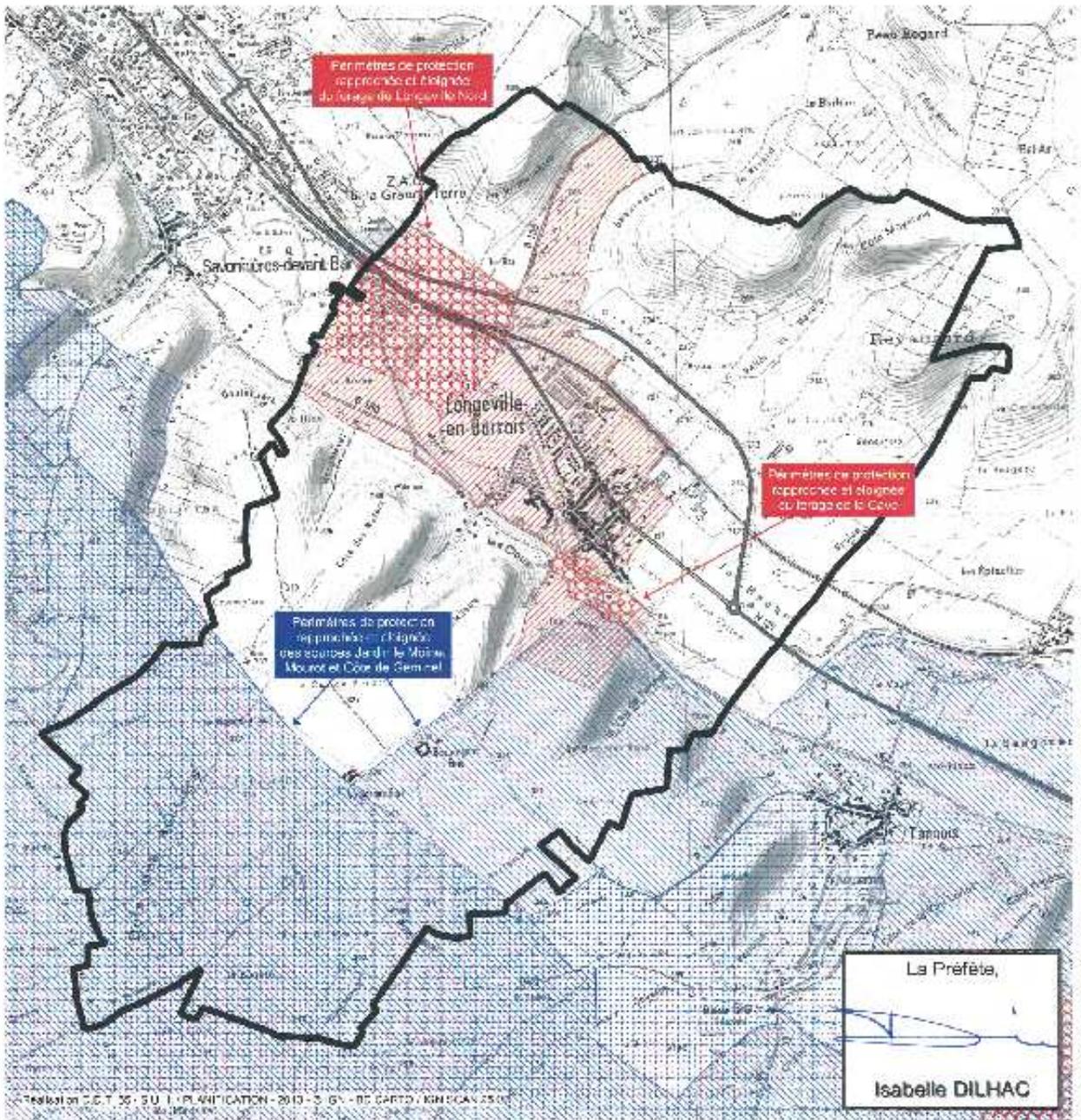
Péri-mètre de protection éloignée

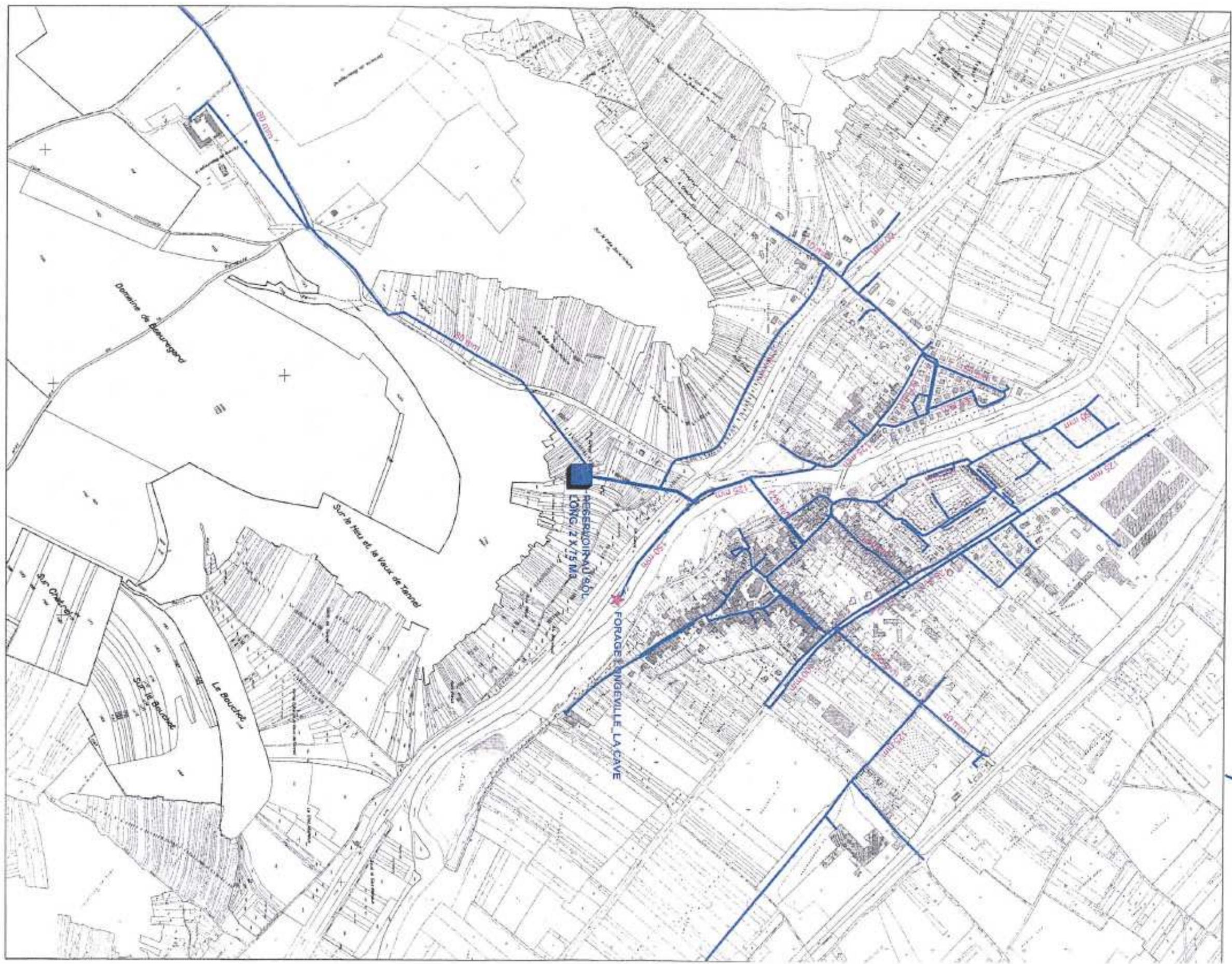
CAPTAGE SANS DUP (source, puits, forage...)
(SDUP : Déclaration d'Utilité Publique)

Péri-mètre de protection rapprochée

Péri-mètre de protection éloignée

Territoire communal de
LONGEVILLE-EN-BARROIS





2. Plan des réseaux d'eaux usées

Il n'existe à ce jour aucun zonage d'assainissement sur la commune de LONGEVILLE-EN-BARROIS approuvé en conseil municipal. Toutefois, l'engagement de cette étude de zonage d'assainissement est prévu par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, dans le cadre de sa compétence.

Le raccordement des réseaux d'assainissement est effectif sur la station de traitement intercommunale (STEU de la Héronnière) d'une capacité de 35 000 équivalent/habitant suffisamment dimensionnée pour absorber l'évolution urbaine de la commune.

Ces réseaux d'assainissement, **séparatifs sur la commune**, sont présents sur la quasi-totalité du cadre urbain à l'exception des secteurs « au Chauffour » et à l'extrémité de la rue de la Gare.

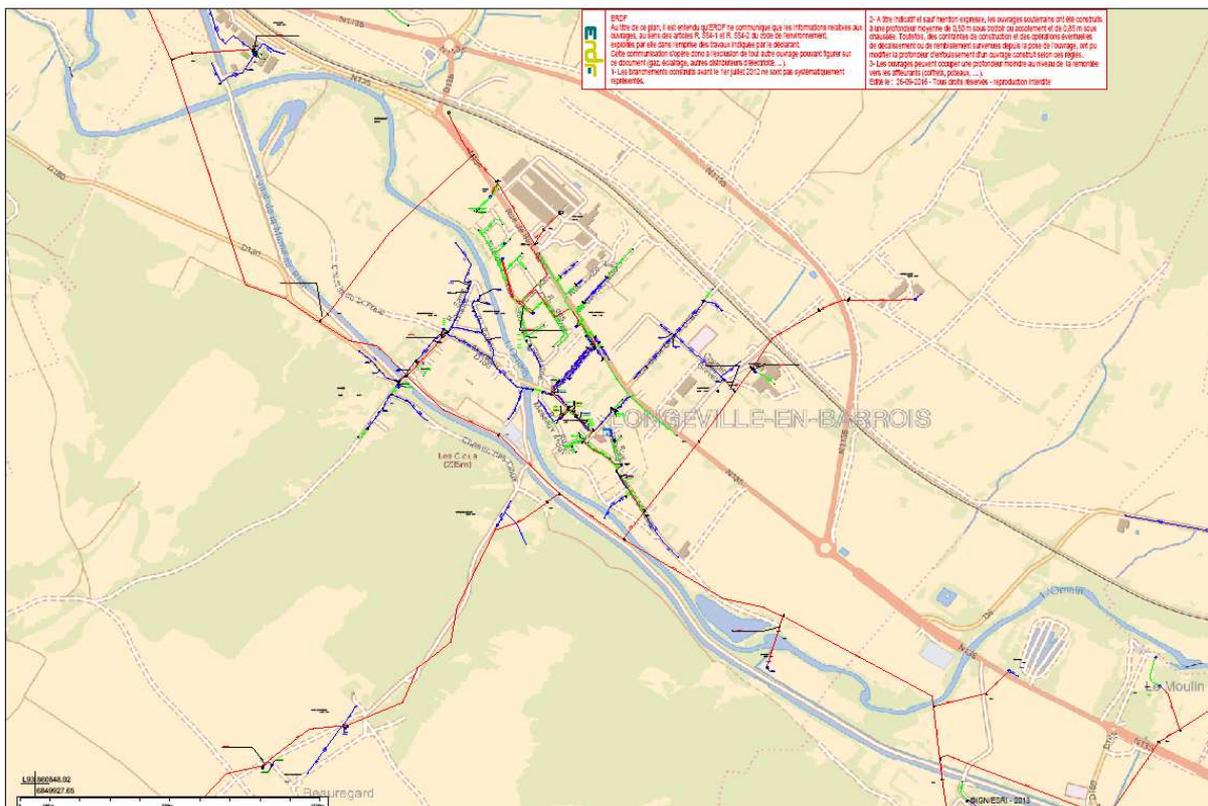
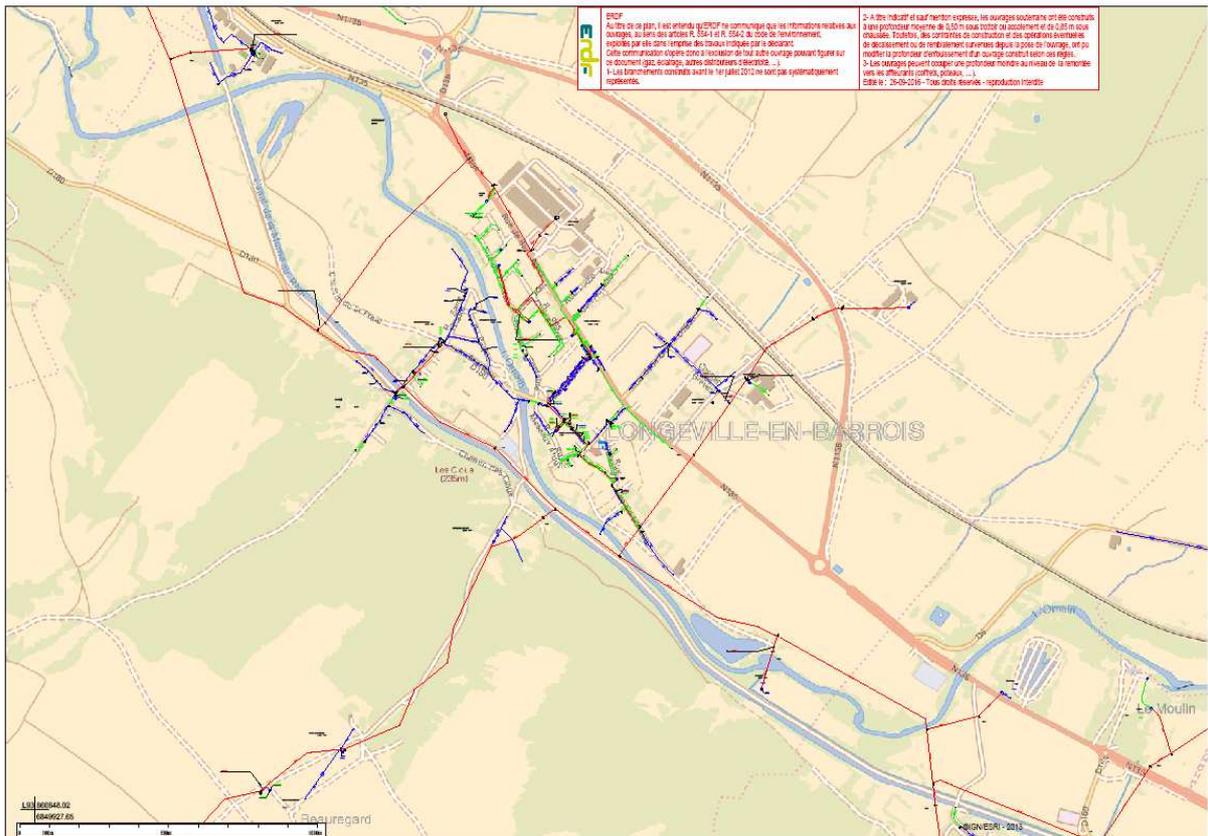
Ci-après est représentée l'emprise actuelle du plan du réseau d'eaux usées de la commune.

Les eaux de pluie en gestion communale ne sont plus déversées dans les réseaux d'assainissement de la commune en gestion intercommunale. Le réseau des eaux pluviales est indépendant et se déverse dans les exutoires naturels, en particulier l'Ornain au point bas du profil du terrain.

La commune précise qu'il n'y a plus de problème de collecte des eaux de pluie depuis la mise en place des réseaux séparatifs et que la présence d'un déversoir d'orage n'est plus nécessaire.



3. Plans des réseaux ERDF

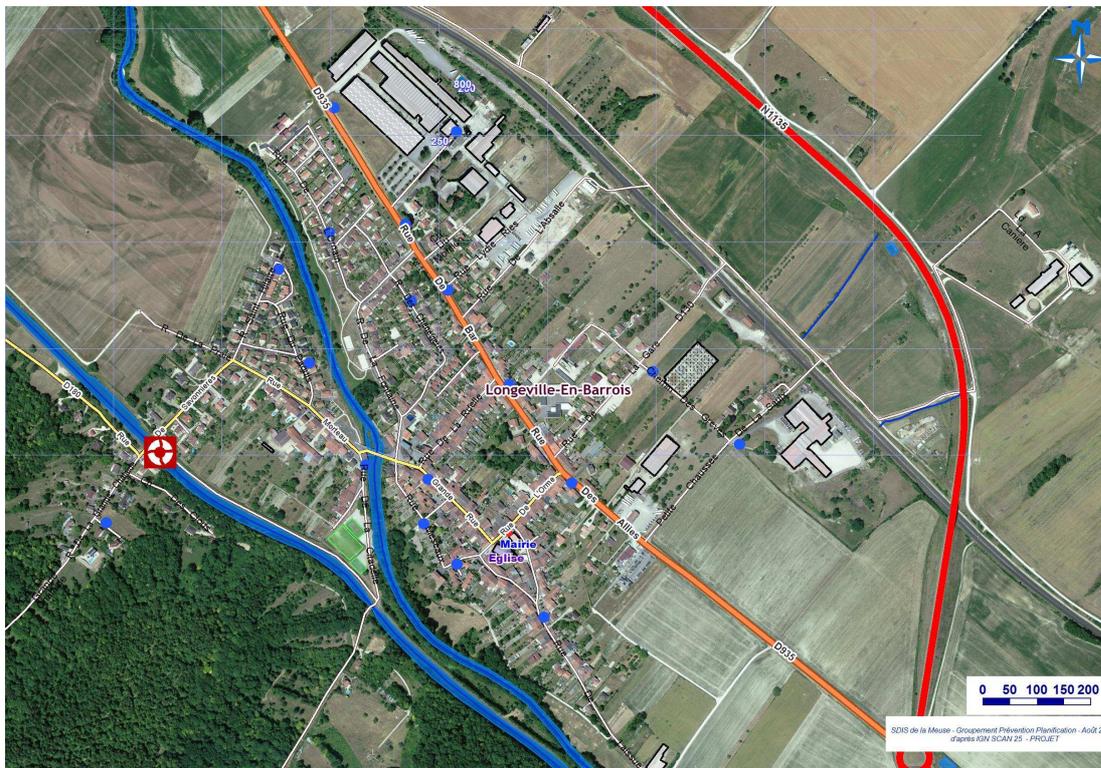


B. PROTECTION INCENDIE

La commune dispose d'un dispositif de défense incendie permettant de couvrir l'ensemble du territoire communal. La localisation des dispositifs de défense est répertoriée sur la carte proposée à la page suivante. Les lieux de défense incendie se situent :

- à l'entrée de l'usine OBER,
- Rue de Bar/ rue Lydie Ries
- Rue de Bar
- Rue des alliés / rue de l'Orme
- Chemin des Grèves / rue de la Gare
- Chemin de la petite chaussée
- Rue des alliés
- Place de Laissue
- Rue Meseau
- Rue de la ruelle
- Rue Morteau
- Rue du Pâquis
- Rue de Chenevières
- Chemin de la Grande Chalaide
- Rue de l'Ormain

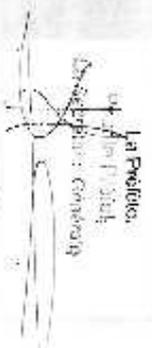
L'ensemble du dispositif est efficient et se trouve être conforme aux impératifs de défense incendie.



Cartographie fournie par le SDIS

Tableau correspondant au plan des
servitudes dressé le :
08/12/2017

Commune de
Longeville-en-Barrois
Tableau des servitudes d'utilité publique
classées par service gestionnaire

La Préfète
et
le Maire
Département de la Meuse


Servitude
A5

Désignation

Textes réglementaires

- CANALISATIONS D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - Servitudes relatives
aux réalisations publiques d'eau potable et
d'assainissement

Code Rural et de la Pêche Maritime : Articles L152-1, L152-2 et R152-1 à R152-15

☞ - Canalisation Adduction Eau Potable (AEP)

Gestionnaire et/ou service à consulter

Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc
Sud Meuse - Service Eau et Assainissement
communautaire

BP 60559

55012 BAR-LE-DUC Cedex

Servitude

AC1

Désignation

Textes réglementaires

- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de
protection autour des monuments historiques,
classés ou inscrits.

Code du Patrimoine : Articles L621-1 à L621-22, L621-20-1 à L621-29-8, L621-33, R 621-1 à R621-62, R621-
69 à R621-91, R621-97, L621-25 à L621-29, L621-29-1 à L621-29-4, L621-33, R621-53 à R621-68, R621-69 à
R621-91, R621-97, L621-30, L621-31, R621-92

☞ - Monument classé : Eglise SAINT-HILAIRE

Arrêté Min.stériel du 24/09/1950

Gestionnaire et/ou service à consulter

Unité Départementale de l'Architecture et du
Patrimoine de la Meuse (UDAP) Cité Administrative

24 avenue du 94ème RI - CS 80561

55013 BAR-LE-DUC Cedex

Service

AS1 Désignation

Textes réglementaires

- PATRIMOINE NATUREL - Sentilles
résultat de l'inscrutation de périmètres de
protection des eaux potables et minérales

Code de l'environnement : Article L.215-13
Code de la Santé Publique : Articles L. 321-2, L.321-2-1, R1321-6 et suivants, Circulaire du 24/07/1990
L. 322-3 à L.322-13, R1322-17 et suivants, arrêté du 28/02/2007, circulaire DGS/EA4 du 31/01/2008

 Périmètres de protection rapprochée et éloignée du forage ce La Cave à Longeville-en-Barrois

Arrêté Préfectoral du 20/12/1982

 Périmètres de protection rapprochée et éloignée du forage ce Longeville Marc à Longeville-en-Barrois

Arrêté Préfectoral du 12/02/1996

Gestionnaire et/ou service à consulter

Délégation Territoriale de l'A.R.S. de la Meuse Site Notre Dame

11 rue Jeanne d'Arc - CS 50549

55013 BAR-LE-DUC Cedex

Sevilles

EL11 Désignation

Textes réglementaires

- VOIES EXPRESSES ET DERIVATIONS
D'AGGLOMERATION - Servitudes relatives
aux interdictions d'accès grevant les
propriétés limitrophes des autoroutes, routes
express et déviations d'agglomération

Code de la Voie Routière : Articles L.122-2, L151-3, L. 52-1 et L.152-2

 - RN 1135

Gestionnaire et/ou service à consulter

DIR Est 11-16 promenade des carreaux

BP 82120

54021 NANCY

- NAVIGATION INTR-RHILRH - Servitudes de halage et de marcho pied. Code Général de la Propriété des Personnes Publiques : Articles L2131-2 à L2131-6

 - Canal de la Marne au Rhin Ouest (CMRO)

Gestionnaire et/ou service à consulter

Voies Navigables de France - Direction

Immeuble Skyline - 189 rue Charles III

CD 80062

54038 NANCY Cedex

Territoriale Nord-Est

EL7

Designation

Textes réglementaires

Designation	Textes réglementaires
<p>CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement des voies publiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chemin de la Grande Chais de - Rue de la Citadelle - Rue de la Fontaine - Rue de la Ruelle - Rue de Laisus - Rue des Trois Pressoirs - Rue du Moulin - Rue Kieselau 	<p>Code de la Voie Routière : Articles L112-1 à L112-9, L120-8, L120-7, L131-4, L131-6, L141-3, R112-1 à R112-3, R123-3, R123-4, R131-3 à R131-8 et R141-4 à R141-10</p> <p>Arrêté Préfectoral du 22/07/1983</p> <p>Arrêté Préfectoral du 02/04/1983</p> <p>Arrêté Préfectoral du 08/09/1982</p> <p>Arrêté Préfectoral du 02/04/1983</p> <p>Arrêté Préfectoral du 08/09/1982</p> <p>Arrêté Préfectoral du 05/04/1983</p> <p>Arrêté Préfectoral du 08/09/1982</p>
<p>Gestionnaire et/ou service à consulter</p> <p>Commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - RD 190 - RD 180b - RD 835 (Ex RN 135 déclassée du domaine public routier national vers le domaine public routier départemental) 	<p>Arrêté Préfectoral du 05/04/1983</p> <p>Arrêté Préfectoral du 15/07/1983</p> <p>Arrêté Préfectoral du 31/01/1985</p>
<p>Gestionnaire et/ou service à consulter</p> <p>Conseil Départemental - Hôtel du Département (ADA concernée)</p>	<p>Place Pierre François Gossein - BP 514</p> <p>55012 BAR-LE-DUC</p>

13 Désignation

Textes réglementaires

- F-NFRGIE - Services relatives au transport de gaz naturels.

Loi de 1906 (art 12)
Loi n°18-828 du 03/04/1946 (art. 35)
Loi n°2003-3 du 03/01/2003 (art. 24)
Décret n°67-886 du 06/10/1967 (art. 1 à 4), décret n°70-492 du 01/06/1970, décret n°95-1108 du 15/10/1995

 - Canalisation de LIGNY-EN-BARROIS - BAR-LE-DUC DN 150

Désignation d'Utilité Publique du 21/04/2004

Gestionnaire et/ou service à consulter
GRT Gaz - Pôle Exploitation Nord Est -
Département Maintenance Données et Travaux Tiers

Centre Travaux Tiers et Urbanisme

Boulevard de la République - BP 34 62232 ANNEZIN

13sup Désignation

Textes réglementaires

- Services prévus en compte la maîtrise des risques autour des installations de transport de gaz naturel existantes.

Code de l'Environnement : L555-18, R555-30, R555-31
Code de l'Urbanisme : L101-2, L132-1 et 2, L151-1 et suivants, L153-80, L167-1 et suivants, L183-10, R431-16
Code de la Construction Habitation : R122-22 et R123-46

 - Canalisation de LIGNY-EN-BARROIS - BAR-LE-DUC DN 150

Arrêté Préfectoral du 24/03/2017

Gestionnaire et/ou service à consulter
GRT Gaz - Pôle Exploitation Nord Est -
Département Maintenance Données et Travaux Tiers

Centre Travaux Tiers et Urbanisme

Boulevard de la République - BP 34 62232 ANNEZIN

14

Designation

Textes réglementaires

- ENERGIE - Services relatifs au transport d'énergie électrique.

Loi du 15/06/1906 (art. 12 et 13 bis) modifiée,
Loi des Finances du 13/07/1925 (art. 239),
Loi n°46-678 du 08/04/1946 (art. 36) modifiée,
Décret n°87-888 du 06/10/1967 (art. 1 à 4), décret n°70-492 du 01/05/1970

 - Réseau MT 20 kV

Gestionnaire et/ou service à consulter

ENEDIS Ix ERDF Agence Raccordement
Electricité - Lorraine CUI/AU

2 Boulevard Cattenoz

BP 30112

54602 VILLERS-LES-NANCY
Cedex

 - Ligne 63 kV BAR-E-DJUN - SALLIERT, PT

Arrière Ministère ci de 277/ 0/1 994

Gestionnaire et/ou service à consulter

RTE - G.E.T. Champagne - Morvan

10 route de Luyères

BP 29

10150 CRENEY PRES
TROYES

Service

INT1

Designation

Textes réglementaires

- SALLIERTE RURALE - Services institués au voisinage des cités et des villages.

Code Général des Collectivités Territoriales : Articles L2223-5 et R2223-7
Code de l'Urbanisme : Article R425-13

 - Cimetière communal de LONGEVILLE-FR-BARROIS

Gestionnaire et/ou service à consulter

Commune

Designation

Textes réglementaires

- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) et Plans de Prévention des Risques Miers (PPRM);

 - PPRi Quarré Avasi (PPRi annexé au document d'urbanisme)

Arrêté Préfectoral du 21/12/2004

Code de l'Environnement : Articles L502-1 à L502-4 et R502-1 à R502-10;

Décret n°2011-765 du 28/06/2011, Décret n°2000-547 du 16/06/2000 relatif à l'application des articles 84 et 95 du Code Mier

Gestionnaire et/ou service à consulter

D.D.T. de la Meuse Parc Bradfer - 14 rue Antoine Durenne

CS 10501

55012 BAR LE DUC Cedex

Service

PT2

Designation

Textes réglementaires

- TELECOMMUNICATIONS - Services de protection des centres radio électriques démission et de réception contre les brelacs;

 - FH BARLE-DUC: Ferme St-Roch à MELIGNY-LE-GRAND: Les Cauchols

Décret du 01/10/2012

Gestionnaire et/ou service à consulter

SGAMI - EST

Espace Riberpray - rue Belle Isle

BP 51064

57036 METZ Cedex 01

 - FH BARLE-DUC: Ferme St-Roch à MELIGNY-LE-GRAND: Les Cauchols;

Décret du 08/01/1979

 - FH BARLE-DUC: Ferme St-Roch à VELAINES: Métraivin

Décret du 17/07/1984

Gestionnaire et/ou service à consulter

Orange (France Télécom)

101 rue de Louvois

BP 2830

51056 REIMS Cedex

PT3

Designation

Textes réglementaires

- TELECOMMUNICATIONS - Services
attachés aux réseaux de
télécommunications.

Code des Postes et des Communications Electroniques. Articles L45 à L48 et R20-55 à R20-62

☞ - Arènes en plein air

Gestionnaire et/ou service à consulter
Orange (France Telecom) U.I.R.

6 avenue Paul Doumer

BP 213

54508 VANDOEUVRE Cedex

☞ - Fibres optiques

Gestionnaire et/ou service à consulter
LDCOM - Service DR/DICT

40-42 Quai du Point du Jour

92658

BOULOGNE-
BILLANCOURT Cedex

☞ - Fiancé optiques

Gestionnaire et/ou service à consulter
LEVEL (3) Communications France Sarl -
Service DICT

Le Capitole

55 avenue des Champs Pleineux

92927

NANTERRE Cedex

☞ - Fiancé optiques

Gestionnaire et/ou service à consulter
NET 55

Quartier des Entrepreneurs, 18 avenue
Gambetta

BP 90189

55005

BAR-LE-DUC Cedex

Service

T1

Désignation

Textes réglementaires

- COMMUNICATIONS - VOIES FERRILES -
Services neatives aux voies ferrées.

Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer (art 1 à 11)
Code de la Voie Routière - Articles L123-6 et R123-3, L114-1 à L114-6, R131-1 et suivants, R141-1 et suivants

 - NANCY - Ligne PARIS - STRASBOURG

Gestionnaire abou service à consulter

SNCF IMMOBILIER - Direction Immobilière

20 rue André Pingat

CS 700004

51096 REIMS Cedex

Territoriale Est

Service

T7

Désignation

Textes réglementaires

- CIRCULATION AERIE NNL - Situations
géométriques à l'extérieur des zones de
déclassement concernant des installations
particulières.

Code des Transports - Articles L.6350-1, 1^{er} et L.6351-2 à L.6361-5
Code de l'Aviation Civile

 - Aérodrome de ST-DIZIER ROBINSON

Arrêté Ministère el du 07/10/1986

Gestionnaire abou service à consulter

Unité de Soutien Infrastructure de la Défense

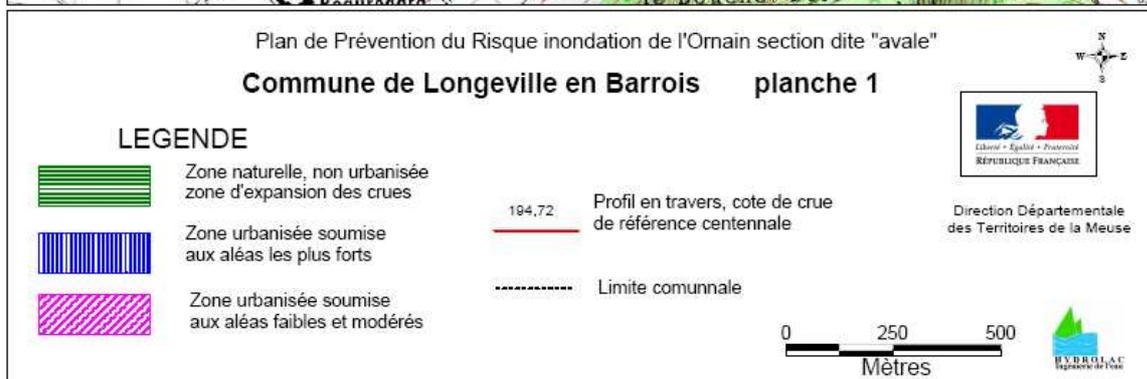
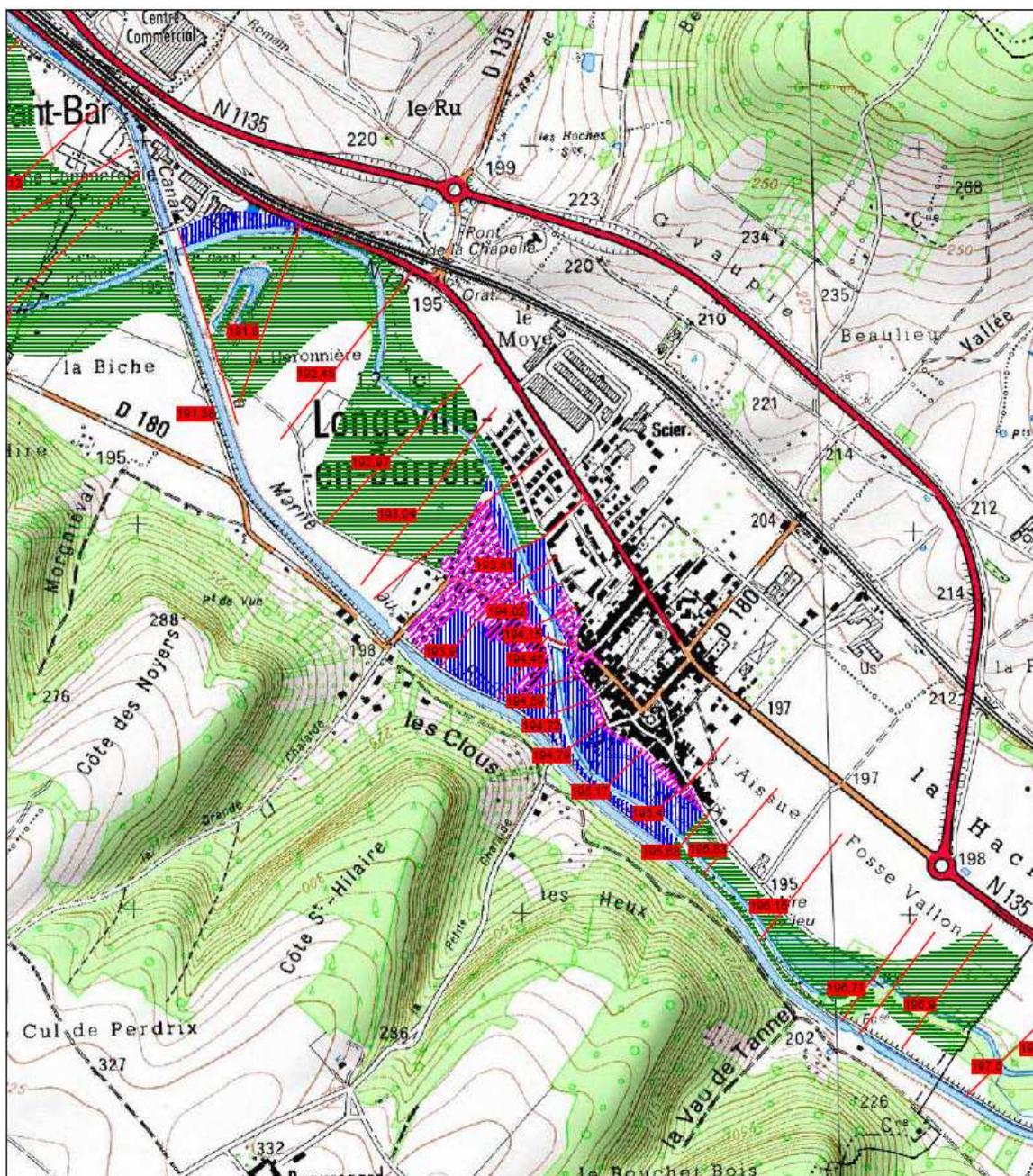
Base aérienne 113

BP 61

52102 SAINT-DIZIER Cedex

(USID) de SAINT-DIZIER

D. PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION



Sont annexés ci-après :

- Présentation du PPRi Vallée de l'Ormain
- Règlement du PPRi Vallée de l'Ormain
- Zonage du PPRi sur la commune de LONGEVILLE-EN-BARROIS

**Commune de
LONGEVILLE-EN-BARROIS**

LE RISQUE INONDATION - PPRI ORNAIN

Données : DOT 55
Extrait du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), vallée de l'Ornain,
section Ornain aval, approuvé par arrêté préfectoral du 21 DECEMBRE 2004

Echelle : 1/15 000

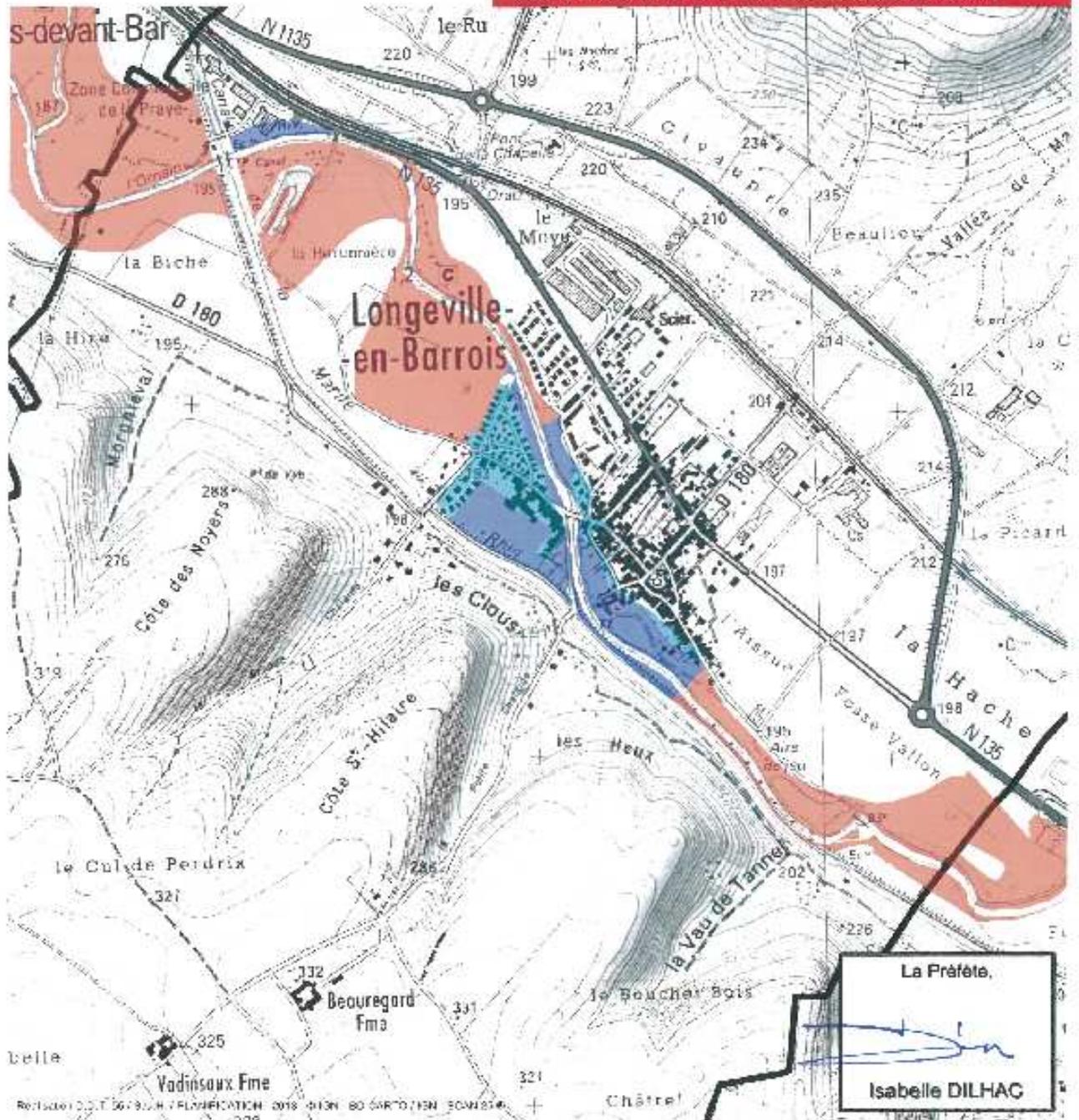


EXTRAIT DU PPRI ORNAIN

- Zone urbanisée soumise à des aléas les plus forts
- Zone urbanisée soumise à des aléas faibles et modérés
- Zone naturelle, non urbanisée, zone d'expansion des crues

Territoire communal de LONGEVILLE-EN-BARROIS

Carte indicative.
Sauf erreur ou omission, elle est soumise aux dispositions du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) vallée de l'Ornain, section Ornain aval, annexé au décret n° 2004-1200 du 21 décembre 2004.



E. ZAC DE LA GRANDE TERRE

Sont annexés ci-après :

- Dossier de création de la ZAC
- Dossier de réalisation de la ZAC
- Dossier de concertation